Foull'Infos de Cérans

Novembre 2025



Cérans Foulletourte

éditorial

Le lien comme moteur



Chaque jour dans nos communes, se tissent des gestes simples, des élans collectifs, qui donnent chair à notre vivre-ensemble. Derrière les projets, les chantiers, il y a des femmes et des hommes qui s'impliquent, s'entraident. C'est la vraie richesse de notre territoire : une énergie humaine qui se cultive, pas à pas, à force de coopération et de respect mutuel.
On retrouve cette vitalité partout : dans les associations qui recrutent de nouveaux bénévoles, dans de nouveaux commerces qui s'installent, pendant les animations où les générations se rencontrent. Elle s'incarne également dans les travaux menés pour améliorer le cadre de vie, dans les événements culturels, dans les démarches solidaires. Notre commune avance parce que chacun y prend sa part. Parce que les habitants savent que les transitions, qu'elles soient sociales, écologiques ou démocratiques, ne se feront pas sans eux.
C'est grâce à cet esprit exigeant qui conjugue les forces que Cérans-Foulletourte restera un territoire d'attention et d'équilibre.

Élisabeth Moussay
Maire de Cérans-Foulletourte

Directrice de la publication : Élisabeth Moussay • Textes et photographies : élus et techniciens de la commune de Cérans-Foulletourte, DR • Impression à base d'encres végétales : MBI - Barberaz (73) • Tirage : 1450 exemplaires • Distribution : Mairie • Dépôt légal : à parution.

sommaire

■ éditorial..p.02
■ focus..p.02
■ vie locale.......................................p.03
■ culture...p.04
■ médiathèque..................................p.05
■ conseil municipal jeunes..............p.06
■ voirie/mobilité...............................p.08
■ travaux...p.09
■ vie scolaire....................................p.10
■ portrait...p.11
■ économie locale............................p.12
■ civisme..p.14
■ solidarité..p.15

focus

Apprenez à réparer avec le Repair Café



Le Repair Café Vézanne & Forêts, atelier itinérant animé par des bénévoles, reprend la route en 2026 pour partager savoir-faire et astuces de bricolage. Apprenez à redonner vie à vos objets* en toute convivialité, chaque 3ème samedi du mois de 09h30 à 12h00. Le dernier rendez-vous de l'année se tiendra le samedi 20 décembre à la salle Thérèse-Tridon à Mézeray. Le Repair Café sera présent à Cérans-Foulletourte les 21 février, 20 juin et 19 décembre 2026. Retrouvez toutes les dates de l'année prochaine sur la page Facebook Repair Café Vézanne & Forêts, en mairie et sur www.cerans-foulletourte.fr

** Petit électroménager, smartphone, tablette, ordinateur, outil de jardinage ou de bricolage électro-portatif, jouet, vélo, objet en bois.*

vie locale

Retour sur le Forum des associations

Organisé en septembre, le Forum des associations a rencontré un franc succès. Au programme : rencontres, tombola, mises à l'honneur, braderie et démonstration artistique.

Le 6 septembre dernier s'est déroulé le traditionnel Forum des associations à l'Espace Gérard Véron. « *Cette rencontre entre habitants et membres associatifs permet à tous de découvrir ce qui est proposé dans notre Commune. Les personnes profitent de cet instant pour s'inscrire à de nouvelles activités, qu'elles soient sportives, artistiques ou autres* », débute Christelle Gautier, déléguée à la vie locale. 17 associations étaient présentes à ce rendez-vous.

La culture à l'honneur

Par ailleurs, le Forum des associations s'est placé sous le signe de la culture grâce à la présence d'Artem Manon, qui a peint en direct devant le public. « *Nous pouvons également noter la présence de la médiathèque, qui organisait sa braderie annuelle de livres, BD, CD et de revues* », complète Christelle Gautier.

Tombola et mise à l'honneur

Devenue une tradition, la mairie a aussi organisé une tombola : « *Chaque visiteur a obtenu un ticket et a participé au tirage au sort* ». Le prix ? Une adhésion enfant et adulte, dans l'association de son choix pour la saison 2025/2026. Le gagnant a été désigné à la fin de la matinée. « *Le forum s'est ensuite clôturé par un discours de plusieurs associations, qui souhaitaient remercier et mettre à l'honneur certains de leurs bénévoles pour leur participation active et quotidienne* », termine Christelle Gautier. Une journée riche, qui a permis à tous de profiter de la présence des associations !



AGENDA			
Date	**Événement**	**Organisation**	**Lieu**
06/12/2025	Une naissance, un arbre 2024	Vie locale	Espace Gérard Véron
07/12/2025	Marché de Noël	Vie locale/Comité des fêtes	Médiathèque
10/12/2025	Heure du conte	Médiathèque	Médiathèque
13/12/2025	Tricot Crochet	Médiathèque	Médiathèque
19/12/2025	Lecture de Noël	Médiathèque	Médiathèque
27/12/2025	Loto	Tennis de table	Salle polyvalente
10/01/2026	Vœux du Maire	Équipe municipale	Salle polyvalente
17/01/2026	Soirée dansante	Fulligan Motos	Salle polyvalente
23/01/2026	Vernissage expo Pizy Père & Fils	Culture	Espace Gérard Véron
31/01/2026	Spectacle Espayrance	Culture/Vie locale	Salle polyvalente
06/02/2026	Don du sang	EFS	Espace Gérard Véron
27/02/2026	Vernissage expo Hubert G.	Culture	Espace Gérard Véron
28/02/2026	Soirée dansante	AS. FOOT	Salle polyvalente
08/03/2026	Concert Ann Karth Orchestra	Culture	Salle polyvalente
13/03/2026	Théâtre	Coup de théâtre	Salle polyvalente
14/03/2026	Théâtre	Coup de théâtre	Salle polyvalente
15/03/2026	Carnaval	1.2.3. Parents	Salle polyvalente
21/03/2026	Soirée irlandaise	Cérans Yvré Basket	Salle polyvalente
10/04/2026	Don du sang	EFS	Salle polyvalente
12/04/2026	Bourse aux jouets	1.2.3. Parents	Salle polyvalente
18/04/2026	Loto	Chasse	Salle polyvalente
19/04/2026	Randonnée	Comité des fêtes	/
25/04/2026	Marché aux fleurs	1.2.3. Parents	Place Pierre Belon
10/05/2026	Vide grenier	Comité des fêtes	Parking gymnase
27/06/2026	Gala de danse	Star dance	Salle polyvalente

culture

La culture s'invite sous toutes ses formes dans la Commune

La fin de l'année est rythmée par de nombreux événements artistiques à Cérans-Foulletourte. Une programmation qui sera renouvelée pour la saison 2026. Explications.



« Q*ue ce soit les expositions, les concerts ou les spectacles, les participants ont été ravis de la programmation de ce second semestre* », débute Roger Pierrieau, adjoint à la Culture. À commencer par la Coupe des ancêtres, le 12 juillet dernier : « *Les habitants ont pu découvrir une collection de 28 véhicules d'avant 1915, présentés sur la place Pierre Belon par l'association ACA72. Cet événement a été un franc succès et certains curieux ont pu échanger sur ces voitures datant d'un autre siècle* ». En parallèle, une exposition sur la famille Bollée était visible dans la salle polyvalente organisée par l'association Mémoire et Patrimoine.

Les événements estivaux

S'en est suivi durant l'été un « pique-nique concert » sur l'esplanade de l'ancienne piscine le 27 juillet, avec les groupes Quai Naveau et Go To Back, qui ont réuni plus d'une cinquantaine de personnes. Le public a profité du beau temps pour jouer à des jeux sur place, manger dans un cadre convivial et écouter divers morceaux. « *La fin de l'été a été marquée le 29 août par l'association Ciné-Ambul, avec la projection du film "Un p'tit truc en plus"* », poursuit Roger Pierrieau. Initialement prévue en extérieur, le film a été diffusé en intérieur pour cause d'intempéries, ce qui n'a pas empêché une centaine de personnes de se rendre au rendez-vous.

Les événements estivaux

En complément de la programmation estivale, le spectacle « Les Gaufrettes » a également marqué les esprits en septembre. « *Les résidents de l'EHPAD des Mots Bleus ont fait voler en éclat les murs de l'institution. Le repertoire musical était détonant, avec une scénographie soignée. Mention spéciale notamment au scooter électrique pour personnes âgées, que le guitariste conduisait tout en transportant son ampli !* », relate l'adjoint à la Culture. Par ailleurs, de fin août à fin octobre, l'artiste Lilou, originaire de Cérans-Foulletourte, a présenté une trentaine de toiles. Son style, mêlant cubisme et art abstrait, lui a valu sa première exposition. « *Pour ceux qui souhaitent encore profiter, la peintre Sylvie Chartier présentera quelques tableaux du 4 novembre au 19 décembre* », ajoute Roger Pierrieau.

Entre expositions...

L'offre culturelle destinée aux habitants poursuivra sa lancée en 2026 : « *Nous commencerons l'année par l'exposition des peintres Pizi Père & Fils en janvier, à l'Espace Gérard Véron. Le vernissage se déroulera le vendredi 23 janvier à 18h30. Ouvert à tous, cet événement sera une belle occasion pour rencontrer les peintres* ». La seconde exposition est prévue courant février, avec le peintre Hubert G., qui présentera des tableaux peints à 4 mains. « *Son style abstrait sera associé à ceux d'autres artistes. Le vernissage aura lieu le vendredi 27 février à 18h30* », développe-t-il.

... Et spectacles

Outre les expositions, la Commune invite le public à découvrir le spectacle de la troupe Espayrance, le samedi 31 janvier à 20h30 à la salle polyvalente : « *Cette troupe locale propose une soirée placée sous le signe du music-hall, mêlant le chant et la danse* ». Enfin, le groupe Ann Karth Orchestra se produira sur scène le dimanche 8 mars à 15h00, toujours à la salle polyvalente. « *Ce grand orchestre, composé de 25 musiciens, reprend les grands classiques de jazz d'après guerre. Un concert à ne pas manquer !* », conclut Roger Pierrieau.

médiathèque au Fil des Mots

La médiathèque fête ses 15 ans

En octobre dernier, la médiathèque « Au Fil des Mots » a soufflé ses 15 bougies. L'occasion de rappeler l'histoire de ce lieu, qui s'est ancré dans le paysage et dans le quotidien des Céranais-Foulletourtois.

C'est en 1999, dans les locaux de l'ancienne école primaire (située derrière la Mairie), que le projet d'ouvrir une bibliothèque a vu le jour. Géré par des bénévoles, ce centre est devenu, en 2009, une médiathèque : « *La médiathèque est passée de 32 m² à 270 m² avec l'Espace Gérard Véron. En plus des bénévoles, 2 bibliothécaires ont été engagées* », raconte Marianne Garcia, bibliothécaire. Grâce à la subvention de la DRAC et à l'offre de matériel de Sarthe Lecture, ce lieu culturel a progressivement pu proposer divers services : espace multimédia, prêts de CD, DVD ou encore de jeux de société...

La création d'un réseau

« *En 2011, la médiathèque avait constitué un réseau de bibliothèques au sein de la Communauté de communes de Pontvallain. L'objectif était de mettre à disposition nos prêts respectifs* », poursuit Marianne Garcia. À l'époque, ce dispositif avait favorisé la création 2 bibliothèques: une à Saint-Jean-de-La-Motte et une seconde à Requeil.

Les partenaires

Depuis le changement de Communauté de communes, la médiathèque « Au Fil des Mots » poursuit ses actions via divers partenaires, qu'il s'agisse d'associations, d'écoles, de Petites Crèches, de maisons d'assistantes maternelles ou encore d'autres établissements culturels : « *Nous sommes toujours ouverts aux projets et nous accueillons les nouvelles collaborations avec plaisir* ». Effectivement, la médiathèque invite régulièrement le public à participer à divers ateliers (sur place ou hors les murs), organisés par les 11 bénévoles. « *Leur aide est très précieuse car c'est grâce à elles que nous pouvons proposer du contenu de qualité* », se réjouit Marianne Garcia.

S'inscrire

À l'occasion de ses 15 ans, la médiathèque offrira un tote bag par foyer en 2026 lors des (ré)inscriptions. « *Rappelons également que les inscriptions sont gratuites depuis 2024 ! Une raison de plus de venir découvrir nos services et de partager un moment de qualité à nos côtés* », termine Marianne Garcia.



Conseils lectures de vos bibliothécaires

- *Fourth Wing* de Rebecca Yarros, 2024
Une romance, des dragons et un ennemi mortel : voici les ingrédients de ce début de trilogie. Une série difficilement arrêtable.
- *Intérieur nuit* de Nicolas Demorand, 2025
Un témoignage nécessaire pour libérer la parole sur la santé mentale. Nicolas Demorand brosse un portrait sensible sur la bipolarité.
- *Huit crimes parfaits* de Peter Swanson, 2022
Malcom Kershaw, un libraire spécialisé dans la littérature policière se retrouve au cœur d'une enquête sans précédent. Face à lui, un meurtrier et une liste de « huit crimes parfaits » !



Journée de sensibilisation sur la santé mentale

La Communauté de communes du Val de Sarthe a participé à la semaine de sensibilisation sur la santé mentale du 6 au 12 octobre. La médiathèque est intervenue lors de la journée d'action organisée à Guécélard, le dimanche 12 octobre, à travers 3 jeux destinés aux petits et aux grands. L'objectif était de créer un espace accueillant, afin que les participants puissent se sentir libres d'échanger sur des sujets sensibles liés à la santé mentale. Une partie de ces jeux est accessible gratuitement sur le site de l'UNICEF et Psycom.

Des séances de médiation animale pour les seniors

La médiathèque, en partenariat avec Jour Part'Âgé, Sarthe Lecture et l'entreprise Leila Rochette, propose 3 temps de médiation animale et d'activités (jeux, lectures, session de réalité virtuelle...), d'octobre à décembre, à destination des seniors. L'occasion de partager ensemble grâce aux animaux !

Conseil Municipal Jeunes

Des panneaux de sensibilisation aux abords des écoles

Suite à une première sensibilisation à la sécurité routière, organisée dans le cadre de la semaine de la mobilité en mai dernier, le Conseil Municipal Jeunes a réalisé des panneaux pour poursuivre cette démarche.



« En mai 2025, la Commune de Cérans-Foulletourte a participé à la semaine de la mobilité. Afin de sensibiliser les habitants à la sécurité routière autour des écoles, les rues avaient été fermées à la circulation aux heures de sorties des écoles et les enfants pouvaient venir à vélo », explique Valérie Riolé, conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Jeunes (voir page 8). À la suite de cette expérimentation, les membres du Conseil Municipal Jeunes ont souhaité installer des panneaux de signalisation afin de renforcer la sécurité de tous.

La création

« *Les jeunes ont réalisé 3 panneaux différents* », confie Valérie Riolé. Ensemble, ils ont sélectionné une image différente pour chaque pancarte : « *Ils ont aussi proposé divers slogans, avant de procéder à un vote final* ». Les phrases retenues sont les suivantes : « Pensez aux enfants, prenez votre temps », « Attention, il y a des cyclistes » et « Pour les petits, roulez riquiqui ».

La pose

Ces panneaux, qui se veulent préventifs et ludiques, ont été posés le mercredi 19 novembre aux abords des écoles. « *Les membres du Conseil Municipal ont été aidés par les agents des Services Techniques* », relate Valérie Riolé. Le premier, « Pensez aux enfants, prenez votre temps » a été installé devant le collège Pierre Belon. Le second, concernant les cyclistes, se situe au début de la piste cyclable. Enfin, le dernier se trouve devant l'école maternelle Les Lutins. « *C'est une belle initiative qui a été portée par le Conseil Municipal Jeunes* », conclut Valérie Riolé.

Retour sur la journée citoyenne

Le samedi 27 septembre, le Conseil Municipal Jeunes a participé à la journée citoyenne. Au programme : remise en état des chemins pédestres et opération de ramarchage. 3 équipes composées de jeunes (dont 2 du Service National Universel), de citoyens et d'élus ont remis en état le fléchage existant des sentiers pédestres. Un 4ème groupe a ramassé les déchets autour des bâtiments communaux et des écoles. À la fin de la matinée, les participants ont profité d'un pique-nique offert par la Commune. Un beau moment de partage !



Visite du Sénat

Le 13 décembre prochain, le Conseil Municipal Jeunes se déplacera à Paris pour découvrir le Sénat. Les 10 enfants prendront le train pour une journée qui s'annonce riche en souvenirs. Ils seront reçus le matin par Thierry Cozic, sénateur de la Sarthe, pour une visite guidée et un temps d'échange. Ensuite, ils déjeuneront dans un restaurant sur place avant de conclure l'après-midi par la découverte des Grands Boulevards, avec ses décorations et vitrines de Noël.

Le Conseil Municipal Jeunes prépare Noël

Dans les jours à venir, les membres du Conseil Municipal Jeunes vont se lancer dans les préparatifs de fin d'année. Au programme : décorations de sapins et action solidaire lors du marché de Noël.



Dans les jours à suivre, le Conseil Municipal Jeunes va préparer les festivités de fin d'année. « *Les enfants pourront échanger avec les élus et les habitants de Cérans-Foulletourte, l'occasion de partager des moments conviviaux* », explique Valérie Riolé, conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal Jeunes.

Décorations des sapins

« *Nous débuterons par la décoration d'une trentaine de sapins devant les commerces de la Commune* », se réjouit Valérie Riolé. L'opération se déroulera le samedi 29 novembre au matin. Les jeunes seront répartis en plusieurs groupes, accompagnés par les élus. « *Nous renouvelons chaque année cette activité parce que les enfants sont enthousiastes à l'idée de décorer les rues* », ajoute la conseillère municipale.

Action solidaire

Outre l'installation des décorations, les membres du Conseil seront présents au marché de Noël pour une action solidaire avec les Restos du Cœur : « *Une action solidaire est systématiquement menée pendant leur mandat. Cette année, le Conseil Municipal Jeunes sera encore présent sur le marché de Noël afin de collecter des boîtes solidaires au profit de l'association des Restos du Cœur* ». Les enfants récolteront des boîtes solidaires préparées en amont par les donateurs. Une campagne de communication est prévue avec des affiches et des flyers pour le contenu de la boîte. Elle devra contenir un produit d'hygiène, un truc chaud, un loisir, un mot doux et un aliment de longue conservation. Les personnes souhaitant les soutenir pourront apporter leurs dons le dimanche 7 décembre de 10h00 à 17h00 à l'Espace Gérard Véron.



Marché de Noël

Rendez-vous le dimanche 7 décembre de 10h00 à 18h00 à l'Espace Gérard Véron pour le traditionnel marché de Noël. Les exposants et le Père Noël vous attendent ! Buvette et restauration sur place possible.

Le dispositif « Argent de poche »

La Commune de Cérans-Foulletourte, en collaboration avec le service Jeunesse de la Communauté de communes du Val de Sarthe, a lancé un nouveau chantier « Argent de poche », qui s'est déroulé du 20 au 24 octobre. 6 adolescents ont participé à ce dispositif. Ils ont construit des décorations de Noël extérieures, que les habitants pourront découvrir en décembre.



voirie / mobilité

Des pistes cyclables pour les écoles

Après une semaine d'expérimentation de voies cyclables près des écoles en mai, la Commune a décidé de pérenniser le projet avec de nouvelles pistes et un vélobus. Explications.

En mai 2025, la Commune de Cérans-Foulletourte a participé à la semaine de la mobilité en incitant les élèves des écoles maternelle, élémentaire et du collège à venir à pied ou à vélo, avec, en plus, la mise en place d'un vélobus scolaire. Après ce premier test encourageant, un aménagement expérimental a été installé à la rentrée 2025. « *Les places de stationnement ont été redistribuées pour créer ces pistes cyclables. Ce changement a pour but d'améliorer la sécurité des élèves, lorsqu'ils se rendent en cours ou en sortent* », explique Patrick Richard, adjoint à l'urbanisme, au bâtiment et à la voirie.

Les travaux

« *Nous avons réalisé les travaux des pistes cyclables en juillet-août pour ne pas déranger les écoles* », explique Willy Touchard, responsable des services techniques. L'entreprise Teixeira était chargée du terrassement, tandis que Traçage Service s'est occupé du traçage. « *Les agents communaux ont ensuite posé les bordures et les panneaux de prévention* », relate Willy Touchard.

Le vélobus scolaire

Depuis le lundi 3 novembre, les enfants scolarisés à l'école élémentaire peuvent bénéficier du vélobus scolaire matin et soir, avec des arrêts à horaires fixes. Ce dispositif innovant propose un ramassage des élèves du CP au CM2, selon un parcours établi à l'avance. « *Le vélobus scolaire favorise l'autonomie des enfants, réduit les déplacements en voiture aux abords des écoles, renforce la sécurité des trajets et encourage les pratiques actives quotidiennes* », développe Patrick Richard.



Prendre le vélobus

L'itinéraire du vélobus pourra changer à chaque période de vacances scolaires. L'objectif ? Faire participer un maximum d'élèves durant l'année scolaire 2025-2026. Votre enfant désire pédaler et découvrir un nouveau mode de déplacement ? Vous pouvez remplir un coupon d'inscription, disponible en ligne ou à la Mairie.

S'inscrire
www.cerans-foulletourte.fr
Rubrique : Enfance Jeunesse - Vélobus scolaire



Modernisation de la voirie et des éclairages

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, plusieurs chantiers ont été menés durant le mois d'octobre. Côté voirie, le chemin des Rosiers, la route de la Moricière et la rue des Roseaux ont été entièrement rénovés et la Commune a procédé à la réfection des trottoirs rue du Père-Mersenne et rue du Maréchal-Leclerc. Pour le chemin des Fontaines, le fossé a été restructuré et un busage détérioré a été retiré. S'ajoutent des travaux de drainage, au chemin de Teufeu, afin de canaliser les sources et prévenir la dégradation de la chaussée. Des aménagements ont également été réalisés pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, notamment le repositionnement des places PMR à proximité de l'entrée de l'Espace Gérard Véron. L'ensemble de ces interventions représente un investissement de 123 000 € TTC. Par ailleurs, la municipalité poursuit la modernisation de l'éclairage public avec la rénovation et la mise en conformité des armoires de commande des candélabres, pour un montant de 22 295 € TTC. La mise en LED de 36 luminaires, achevée récemment (23 599, 20 € TTC), permet désormais à l'ensemble du parc d'être équipé en LED. Enfin, une extension de l'éclairage rue du Stade, face à la Maison d'assistantes maternelles, est prévue en janvier (8 644, 25 € TTC).

travaux

Point sur les travaux : de la salle polyvalente aux équipements sportifs

Entre la salle polyvalente, le gymnase et l'installation d'ombrières, la municipalité poursuit les différents travaux pour le bien-être de ses habitants et des entreprises locales.

La Commune multiplie les chantiers pour moderniser ses infrastructures. Salle polyvalente, gymnase et installation d'ombrières illustrent cet engagement. « *Ces travaux permettent d'optimiser nos équipements et de favoriser un mode d'énergie plus durable* », souligne Patrick Richard, adjoint à l'urbanisme, au bâtiment et à la voirie.



La salle polyvalente

Parmi les derniers travaux effectués, la salle polyvalente s'est vue dotée de nouveaux rideaux, pour les fenêtres et pour la scène : « *L'entreprise Linconyl a remplacé les anciens rideaux en septembre, pour un montant de 15 444 € TTC* ». La cuisine a aussi été modernisée, grâce à l'intervention des agents des services techniques. « *Les travaux de plâterie, de carrelage et de peinture ont été réalisés en interne durant le mois d'octobre* », ajoute l'adjoint.

Le gymnase

« *Une étude de faisabilité pour rénover le gymnase est en cours avec la société Amenao* », poursuit Patrick Richard. En effet, le gymnase, vieillissant, a besoin d'une remise à neuf : « *Le bâtiment est mal isolé. Nous devons refaire les sols, l'éclairage, le chauffage et la charpente* ». Intervenu en juin dernier, le bureau d'études a proposé 3 projets de réhabilitation avec des tarifs différents. « *Nous allons étudier ces dossiers pour voir ce qui correspond le mieux à notre budget* », confie Patrick Richard.

Les ombrières

En plus de la salle polyvalente et du gymnase, la municipalité va prochainement installer une centrale photovoltaïque en ombrières sur le terrain en falun de la rue du Petit Train, qui accueillera également un terrain de pétanque : « *Ce projet d'ombrières est mené avec AMENAO, Société d'Économie Mixte de la Sarthe* ». La centrale photovoltaïque produira ainsi de l'électricité, qui alimentera les différents bâtiments publics de Cérans-Foulletourte. « *Le surplus de notre production d'électricité sera proposé aux entreprises locales, ce qui permettra de réduire collectivement nos dépenses énergétiques* », achève Patrick Richard.

Fermeture du réseau cuivre

La fermeture commerciale du réseau téléphonique cuivre interviendra dès janvier 2027, suivie de la fermeture technique en janvier 2028. Les habitants de Cérans-Foulletourte sont invités à anticiper les démarches suivantes : vérifier si leur service utilise encore le réseau cuivre pour Internet (abonnement ADSL), le téléphone (réseau téléphonique historique avec prises en T), les alarmes (appareils reliés au cuivre) ou les services métiers pour les professionnels. Si vous utilisez encore le réseau cuivre pour l'un de ces usages, vous pouvez contacter votre opérateur, ou celui de votre choix, pour souscrire à un nouvel abonnement afin de basculer sur la fibre. L'opérateur se chargera ensuite de votre raccordement.

Restauration de la Chaire de Notre-Dame de Cérans

La Commune lance un appel aux dons pour la remise en état de la Chaire à prêcher de Notre-Dame. La restauration de cet élément architectural en chêne sculpté et peint en faux marbre sera confiée à un menuisier local. Les personnes souhaitant participer à la sauvegarde de notre patrimoine peuvent faire un don via le QR Code, en ligne sur le site www.mecenat-sarthe.fr (page « La Chaire de Notre-Dame : un trésor à Cérans-Foulletourte »), ou déposer un chèque à l'ordre du Trésor Public à la mairie.



Les repas des enfants : entre cantine et accueil périscolaire

Le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire des écoles maternelle et primaire de la Commune ont préparé la rentrée. Au menu : repas à 1 €, sensibilisation au gaspillage alimentaire et création de goûters sains.



La cantine scolaire, ainsi que l'accueil périscolaire des écoles maternelle et élémentaire de Cérans-Foulletourte se sont lancés plusieurs nouveaux défis lors de cette rentrée 2025-2026. Les équipes poursuivent leur engagement pour proposer aux élèves des repas et des goûters sains, tout en accompagnant les enfants pour réduire le gaspillage alimentaire. Une formule qui se veut notamment accessible, puisque la Commune a mis en place les repas à 1 €.

Un menu à 1 €

Depuis septembre, certaines familles éligibles peuvent profiter de la cantine scolaire pour un 1 € par repas. « *77 familles sont concernées par cette mesure. Les personnes qui peuvent en bénéficier doivent avoir un quotient familial inférieur à 1 000* », relate Nathalie Brière, adjointe à l'éducation. Les déjeuners sont pris en charge par la mairie, via une aide de l'État à hauteur de 3 € et un bonus EGALIM de 1 € supplémentaire par repas servi.

Gaspillage alimentaire

En outre, les actions de sensibilisation au sein du restaurant scolaire qui ont été mises en place il y a 2 ans pour les élèves de l'école élémentaire s'étend désormais aux enfants de l'école maternelle. « *Le principe reste le même : tous les jours, les élèves peuvent voir la quantité de gaspillage de la veille grâce à un tableau. Les smileys rouge, jaune ou vert leur permettent de comprendre de manière simple s'ils ont été bons, ou s'ils doivent faire plus attention* », développe Nathalie Brière. La cantine constate depuis la rentrée que les maternels sont parmi les plus assidus à cet exercice : « *Même si les quantités sont moins importantes, nous découvrons, au prorata, que les maternels jettent moins que les primaires. Bravo à eux !* ».

Les goûters sains

Pour le goûter, les accueils périscolaires mettent l'accent sur des produits sains et locaux. « *Nous collaborons avec Bio Avenir et nous commandons des pommes directement chez le producteur Leroy* », commente l'adjointe à l'éducation. Les agents du périscolaire ont d'ailleurs suivi une formation avec une nutritionniste pour préparer des encas bénéfiques pour la santé : « *Le recours aux goûters industriels est limité et certains goûters sont réalisés le mercredi, en présence des enfants* ». De quoi ravir toutes les papilles !

La cantine participe au Grand Repas

Organisée conjointement avec le Pays Vallée de la Sarthe, la cantine de la Commune a participé le 9 octobre dernier au dispositif national « Le Grand Repas ». Cet événement permet de valoriser les partenariats entre producteurs locaux et les restaurants, afin de sensibiliser les convives aux enjeux des circuits courts et à la découverte de nouvelles saveurs. Pour l'édition 2026, les élèves de l'école maternelle et de l'école primaire de Cérans-Foulletourte ont goûté le menu élaboré par Michaël Labat-Gest, chef du restaurant du Grand Hôtel à Solesmes. Les cuisiniers de la cantine ont reproduit, en entrée, une mousseline de butternut avec son œuf dur, en plat une blanquette de poulet Label Rouge accompagnée de riz et, en dessert, une crêpe garnie de pommes caramélisées.



portrait

Hommage à Bernard Fougerard

Décédé en août 2025, Bernard Fougerard était une figure bien connue des Céranais-foulletourtois, à la fois en tant qu'ancien élu et membre de l'association du club de billard céranais.

« *C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Bernard Fougerard, ancien élu et membre du club de billard céranais* », commence Élisabeth Moussay, maire de Cérans-Foulletourte. Âgé de 87 ans, Bernard Fougerard s'est éteint le 1er août. Un dernier hommage lui est aujourd'hui rendu par la municipalité et l'association de billard.



Un ancien élu actif

Bernard Fougerard était connu comme ancien représentant municipal parmi les habitants de Cérans-Foulletourte. « *Il a été élu de 1971 jusqu'à 2008. Rappelons qu'il avait été décoré de la médaille de vermeil en 2008 pour ses 31 années passées au sein de la Commune, preuve de son engagement quotidien* », confie Élisabeth Moussay. Adjoint responsable de l'environnement, du cimetière et du sport en 2001, élu représentant au syndicat de l'eau en 2003, délégué pour les sénatoriales en 2004... En un peu plus de 3 décennies, Bernard Fougerard a participé activement à de nombreux projets locaux, laissant ainsi une trace durable dans la Commune : « *Sa gentillesse et son dévouement resteront gravés dans nos mémoires* ».

Un passionné de billard

Plus qu'un élu, Bernard Fougerard était avant tout un homme passionné. Joueur de billard, il a d'ailleurs été vice-président de l'association du club de billard céranais pendant plusieurs années. « *Il ne ménageait pas ses efforts pour que notre sport perdure et que les effectifs progressent au sein de notre club* », explique Clément Leveau, président du Billard Club. Il ajoute : « *Bernard était un adversaire redoutable et son jeu était tout en finesse. Lors des compétitions, il en surprenait plus d'un !* ». Bon vivant, Bernard Fougerard ne laissait personne indifférent.

Un dernier hommage

Afin de faire perdurer la mémoire de Bernard Fougerard, le club de billard céranais souhaite aujourd'hui le mettre à l'honneur en créant un concours en son nom. « *Les membres de l'association ont décidé conjointement d'organiser tous les ans une compétition interne au club. Ce concours portera le nom de "Challenge Bernard FOUGERARD"* », développe Clément Leveau. Cette initiative permettra de célébrer son implication et de transmettre aux nouvelles générations sa passion pour le billard.

Les Tables de la Fontaine intègre les 19 bonnes tables sarthoises

Olivier Dabet, chef cuisinier aux Tables de la Fontaine et aux Tables de l'Antre II, a été intégré le 29 septembre dernier dans l'association des 19 bonnes tables sarthoises. Une reconnaissance et une fierté pour ce chef qui cherche toujours à satisfaire au maximum ses clients.



« *J'ai acheté le restaurant Les Tables de la Fontaine en 2022. Je propose plusieurs formules gastronomiques, à 38 €, 55 € ou 65 €* », commence Olivier Dabet. Avec son équipe, le chef a à cœur de proposer un service de qualité, avec des produits locaux : « *J'aime travailler les ingrédients, c'est très satisfaisant. Et quand les retours des clients sont positifs, il n'y a rien de plus extraordinaire* ». Une exigence qui lui a notamment valu d'être intronisé dans le club très fermé des 19 bonnes tables sarthoises.

19 bonnes tables sarthoises

Les 19 bonnes tables sarthoises, créée en 1969 par Guy Ménard et Claude Oréal, est aujourd'hui la plus ancienne association culinaire de France. Après s'être rendus à plusieurs reprises aux Tables de la Fontaine, les membres ont voté pour intégrer Olivier Dabet. « *Ils sont venus goûter mes plats anonymement. Pour leur vote, ils ont pris en compte le sens de l'hospitalité, la proximité des produits et la régularité du service* », explique le restaurateur.

Une association active

Désormais, en plus de ses 2 restaurants à temps plein, Olivier Dabet doit également jongler avec l'association : « *Intégrer les 19 bonnes tables sarthoises est un honneur, ainsi qu'une responsabilité* ». Le dernier événement en date ? Un menu 100% sarthois lors de la semaine du goût en octobre, au collège Marcel Pagnol de Noyen-sur-Sarthe. « *Avec l'aide du Conseil départemental, nous changeons chaque année de collège. L'objectif ? Faire découvrir des saveurs inédites aux enfants et, pourquoi pas, susciter de nouvelles vocations* », relate le chef cuisinier. Hormis les interventions en milieu scolaire, les 19 bonnes tables sarthoises se réunissent régulièrement pour un dîner. « *Les membres viendront en février aux Tables de la Fontaine, avec leur conjoint. J'ai hâte !* », se réjouit Olivier Dabet.

Découvrir le restaurant

Pour les personnes qui souhaiteraient profiter d'un repas pour (re) découvrir ce restaurant admis aux 19 bonnes tables sarthoises, il est possible de réserver du mardi au samedi soir, ainsi que les dimanches midis. « *Le restaurant fait aussi office de traiteur, que ce soit pour des séminaires, des mariages ou encore des repas de famille* », termine Olivier Dabet.

En pratique

■ Les Tables de la Fontaine
Ouverture du mardi au vendredi à 19h. Samedi midi et soir. Dimanche midi.
02 43 87 18 18.

■ Les Tables de L'Antre II
Ouverture du lundi au vendredi le midi.
02 43 88 64 75.

Le congrès départemental du Jardinier Sarthois

Le 26 octobre, l'association départementale du Jardinier Sarthois a tenu son 101ème congrès à la salle polyvalente de Cérans-Foulletourte. Créée en 1924, l'association compte aujourd'hui 5 108 adhérents. Menés par le comité directeur, Olivier Guillerme et le vice-président Michel Robin, les jardiniers sarthois ont décidé de diviser le département en 4 secteurs, afin d'accompagner au mieux leurs adhérents. Ce fut aussi l'occasion de mettre à l'honneur plusieurs membres de la Commune : Daniel Lorière, président de la section de Cérans-Foulletourte et membre depuis 2010 ; Bernard Tisserand, présent depuis plus de 35 ans ; Bernard Touchet, Jean-Claude Tollet, Alain Plessis, Jean-Luc Blin et Gérard Vallée pour les 30 années d'engagement ; et Jean-Claude Cahoreau, Isabelle Chauvigné, Daniel Coubard et Jacky Lelarge pour leurs 25 années de fidélité. Tous ont reçu une médaille remise par le député Éric Martineau et par Michel Robin.



Laura Vossaert reprend Pureskin Institut





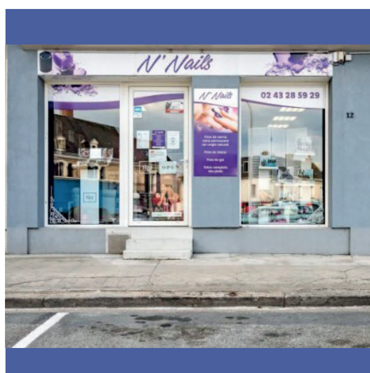
L'institut Pureskin, existant depuis 16 ans, a été repris en mai 2025 par Laura Vossaert. « *J'étais auparavant à Yvré-le-Pôlin pendant 3 ans. J'ai décidé d'acquérir Pureskin Institut pour sa notoriété et aussi parce que je trouve Cérans-Foulletourte attractif* », explique Laura Vossaert. La décoration, ainsi que les prestations, ont évolué au sein de ce salon de beauté : « *Je propose des soins du visage, des soins du corps, des massages, des épilations et du maquillage. Le maquillage peut être destiné à la vie de tous les jours, ou à des occasions spéciales, comme un mariage* ». La tendance actuelle ? Le Head Spa : « *J'ai beaucoup de demandes pour cette nouvelle pratique qui consiste à masser et à exfolier le cuir chevelu. Il ne faut pas hésiter à tester !* ». Passionnée, Laura Vossaert aime suivre les tendances dans le domaine de l'esthétique. « *Devenir esthéticienne est une vocation depuis toute petite. J'aime prendre soin des gens et leur donner le sourire. Ce domaine se modernise constamment. Il faut être polyvalent. Je ne réalise jamais les mêmes prestations, ce qui est très valorisant* », avoue-t-elle. Les personnes intéressées peuvent prendre rendez-vous le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 19h00 ou le samedi de 09h00 à 14h00, en appelant au 06 30 59 68 71 ou en ligne via le QR Code. Par ailleurs, dans les jours à venir, une prothésiste ongulaire indépendante prendra ses fonctions dans les locaux de l'institut. « *Elle peut s'occuper de vos ongles ou des extensions de cils. Elle réalise aussi du microblading (tatouage des sourcils)* », ajoute Laura Vossaert. Les horaires de la prothésiste ongulaire seront légèrement différents. Les clients pourront se renseigner directement à l'institut à partir du 1er décembre.

Un label pour L'atelier 105, La santé par le mouvement





« *J'ai lancé mon activité il y a 2 ans* », débute Lou-Anne Naveau. Situé rue Nationale, L'atelier 105, La santé par le mouvement est un centre d'Activité Physique Adaptée (APA) qui s'adapte à sa clientèle : « *Chaque activité physique est ajustée en fonction des personnes et de leurs pathologies, que ce soit le diabète, le surpoids, l'hypertension, un cancer… ou tout simplement le vieillissement* ». Dans un premier temps, Lou-Anne Naveau dresse un bilan, pour ensuite créer des séances sur mesure. Même si les exercices restent individuels, il est possible de participer par groupe de 5. « *Pour s'inscrire, il faut fournir un certificat, ou mieux, une prescription médicale d'activité physique adaptée. Certaines mutuelles remboursent ces séances* », précise Lou-Anne Naveau. En plus des cours individuels, elle organise régulièrement des cours de pilates, de circuit training ou encore de cardio : « *J'accompagne aussi un groupe d'adolescents le mercredi après-midi, ainsi que des enfants âgés de 3 à 6 ans le samedi matin* ». Elle souhaite notamment proposer des créneaux pour les femmes enceintes et les jeunes mamans, qui pourront venir avec leur bébé. « *L'idée est que la maman puisse emmener son bébé, faire une reprise de sport en douceur, tout en s'occupant de son enfant si besoin* », confie Lou-Anne Naveau. Par ailleurs, L'atelier 105, La santé par le mouvement vient d'obtenir le label Maisons Sport Santé, témoignage de sa qualité et de son engagement : « *Ce label est délivré par le ministère de la Santé et du Sport. C'est une vraie reconnaissance qui rassure à la fois les inscrits et leurs médecins* ». Elle conclut : « *J'aime voir les progrès de mes clients lorsqu'ils retrouvent leur autonomie. C'est très gratifiant* ».



N'Nails fête ses 10 ans

Installée depuis 2015, l'onglerie N'Nails propose différents services pour les soins des mains et des pieds. Nadia Métivier, ambassadrice de la marque 1944-Paris, vend également divers produits, que ce soit en soin beauté, soin du visage et maquillage. « *J'ai toute la gamme complète* », développe-t-elle. En pleine re-décoration de son local, Nadia Métivier prépare par ailleurs une semaine de festivité pour les 10 ans de son entreprise, du 15 au 20 décembre : « *Je fais appel aux commerçants locaux pour la mise en place. Les fleurs proviennent de L'Atelier Végétal et la boulangerie Jamin gère les pâtisseries. Je trouve que c'est essentiel de s'entraider* ». Les clients, habitants et curieux, pourront profiter de cette semaine pour (re)découvrir N'Nails, lors d'un pot autour d'un café et découvrir des produits qui seront offerts.

Mieux trier pour une Commune plus propre

La Communauté de communes du Val de Sarthe présente un bilan mitigé en matière de tri des déchets ménagers, tandis que la Commune de Cérans-Foulletourte a constaté plusieurs dépôts sauvages. Cette situation a un coût, à la fois financier et environnemental. Rappel des consignes.



Guide du tri

La Commune a constaté au niveau des points d'apport volontaire plusieurs erreurs de tri, ainsi que des dépôts sauvages. « *Pour le bien-être des habitants et pour le respect de notre environnement, nous devons faire plus attention* », souligne Élisabeth Moussay, Maire. La première question à se poser est de savoir si le déchet en question est un emballage. Si la réponse est oui, il faut le porter à un point d'apport volontaire. Dans le cas contraire, le déchet doit être placé soit dans les poubelles ménagères, soit être apporté à la déchetterie.

Points d'apport volontaire

Les colonnes d'apport volontaire se divisent en 2 parties : le verre et les autres emballages. « *Le verre concerne les bouteilles, les pots et les bocaux. Pour le reste, il est possible de déposer des canettes, du plastique, du papier, des boîtes de conserves...* », explique Élisabeth Moussay. Plusieurs points sont essentiels dans les consignes de tri : retirer les bouchons et couvercles des emballages en verre, ne pas imbriquer les matériaux différents les uns dans les autres et déposer les éléments en vrac dans les colonnes, sans les placer dans des sacs.

Les erreurs à éviter

Si l'objet n'est pas un emballage, alors il ne doit pas être déposé dans un point d'apport. « *Un verre cassé, une ampoule, un miroir ou encore des jouets en plastique ne peuvent pas être recyclés. Ils doivent être apportés à la déchetterie* », ajoute le Maire avant de compléter : « *Si vous n'êtes pas sûr de votre tri, vous pouvez consulter le guide du tri en ligne* (QR Code)*, ou vous renseigner au niveau du service des déchets du Val de Sarthe* ».

Les coûts

Ces erreurs entraînent notamment des coûts financiers : « *Un tri mal effectué génère un surcoût sur la facture finale et se répercute sur les factures des usagers* ». Il en est de même pour les coûts humains. En effet, les dépôts sauvages doivent être régulièrement enlevés par les Services Techniques de la Commune : « *Ce n'est pas la mission de nos agents. Le temps passé à trier les déchets des usagers est du temps qui pourrait être utilisé autrement* ». Il est également important de prendre en compte les coûts environnementaux, le recyclage jouant un rôle essentiel dans la préservation des ressources naturelles et des matières premières. Alors ensemble, rendons notre Commune plus propre !

Distribution des sacs poubelles

La distribution des sacs d'ordures ménagères pour l'année 2026 s'effectuera aux ateliers municipaux (rue Anaïs Loriot) aux dates suivantes :

- Lundi 5 janvier de 15h00 à 19h00
- Mercredi 7 janvier de 16h00 à 19h00
- Vendredi 9 janvier de 16h00 à 19h00
- Samedi 17 janvier de 10h00 à 13h00

Les sacs estampillés « Val de Sarthe » sont fournis gratuitement aux habitants de la Communauté de communes du Val de Sarthe, en fonction du nombre de personnes par foyer. Si certains ne peuvent pas se déplacer, il est possible de remplir une demande de procuration afin qu'un proche puisse retirer les sacs poubelles. Ce document est disponible auprès de la Mairie. À noter que les personnes âgées de plus de 75 ans peuvent récupérer leurs sacs poubelles à la Mairie du 8 au 19 décembre, ou attendre d'être livrés en main propre leurs de la remise des colis de Noël.

Le traditionnel repas et gala du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé aux Céranais-foulletourtois de plus de 75 ans, de participer à un repas et/ou à un spectacle, pour célébrer la fin de l'année.



À Cérans-Foulletourte, les festivités de fin d'année ont démarré en fanfare pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Entre repas et gala des seniors, les participants pouvaient échanger dans un cadre chaleureux. « *Ces instants de convivialité permettent à nos aînés de se retrouver et de partager des moments en toute amitié* », confie Nathalie Brière, adjointe à l'éducation.

Le repas

Les festivités ont débuté le 12 octobre avec le repas des aînés. « *Pour le menu, nous avons fait appel à RC Traiteur, qui est issu de la Commune* », raconte Nathalie Brière. Pour l'animation, la compagnie Triple Buse a présenté un medley rétro, en hommage aux chansons des années 1930 à 1960. « *104 convives ont bénéficié de ce repas* », se réjouit l'adjointe à l'éducation.

Le spectacle

De plus, le gala des seniors était organisé par la ville du Mans, le vendredi 24 octobre après-midi au Parc des Expositions. 61 citoyens ont répondu présents pour assister à ce spectacle : « *Le CCAS a prévu le transport pour profiter ensemble de cette sortie extérieure* ». Certains inscrits ont souhaité s'inscrire à la fois au repas et au gala, avec une contribution personnelle de 20 €.

Distribution des colis

Pour les personnes qui n'étaient pas présentes lors du repas ou du gala des seniors, un colis sera prochainement offert par la municipalité. « *La distribution se déroulera le jeudi 20 décembre, en porte-à-porte. Chaque colis contiendra des produits locaux et des gourmandises pour célébrer les fêtes* », relate Nathalie Brière. En plus de ces présents, les sacs-poubelle seront remis en même temps par les membres du CCAS, les élus et des bénévoles.

SPECTACLE DE LA TROUPE ESPAYRANCE

SAMEDI 31 JANVIER

À 20H30

Salle polyvalente - Cérans-Foulletourte

8 € - Gratuit pour les mineurs

RENSEIGNEMENTS
culture@cerans-foulletourte.fr
02 43 87 61 92

Cérans Foulletourte